

## OBJECTIFS

Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation BC conformément à la norme NF C 18-510.

## PUBLIC

Toutes personnes devant réaliser la consignation pour travaux sur des installations électriques en basse tension.

## PRÉ-REQUIS

- Diplôme ou formation en électricité
- Connaissance du matériel électrique
- Etre capable d'utiliser un appareil de mesure

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

## MOYENS D'ENCADREMENT

L'AFPI Artois Douais atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Tronc commun

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
- Principe d'une HABILITATION.
- Définition des symboles d'HABILITATION.
- Rôles de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE) et préciser le déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).

- Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'article 13.

### Consignation en basse tension BC

- Fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Opérations de consignation.

## SUIVI DE LA FORMATION

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émergence de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

## EVALUATION / SANCTION

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

## DURÉE

- En heure(s) : 21 heures
- En jour(s) : 3 jours

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)